Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 41 (1949)

Heft: 7

Artikel: La conférence de Genève creuse les fondations d'une nouvelle

Internationale syndicale

Autor: Möri, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384609

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par des moyens de droit public, nous pensons qu'elle représente une solution de compromis acceptable. Toutefois, le contrôle sur l'application des clauses rendues obligatoires devrait, dans ce cas aussi, être délégué aux commissions paritaires et non pas être exercé par des organes de l'Etat. Si les dites commissions constatent des infractions et que le coupable n'accepte pas de son propre chef de respecter les clauses obligatoires, elles le dénonceront à l'autorité compétente, laquelle — après avoir établi éventuellement encore une fois les faits — prendra, sur la base des dispositions en question, les mesures prévues pour cette éventualité.

*

Nous ne prétendons pas, par cet exposé, avoir résolu le problème fort complexe dont il s'agit, nous espérons cependant avoir contribué à l'éclaircir. Le but que nous nous sommes proposé en écrivant ces lignes serait ainsi atteint.

La conférence de Genève creuse les fondations d'une nouvelle Internationale syndicale

Par Jean Möri

Prendre la décision de faire sortir de la F. S. M. le T. U. C. de Grande-Bretagne, le C. I. O. américain et la Confédération hollandaise du travail dut coûter énormément aux hommes qui furent parmi les initiateurs de la nouvelle organisation, avaient contribué à sa fondation, s'étaient efforcés d'étendre sa puissance à travers le monde, la couvraient de leur autorité morale. Ce fut sans doute plus dur encore pour Deakin qui reprit la succession difficile de Walter Citrine à la présidence de la F. S. M., et dut bientôt freiner les manœuvres sournoises de ceux qui mirent, de plus en plus ouvertement, l'appareil au service de la politique communiste et du Gouvernement bolchevique de l'U.R.S.S. Cette tragédie cornélienne n'est pas sans analogie avec celle qui se déroula sur le plan français, où les propriétaires légitimes de la C. G. T., ayant une fois de plus rouvert la porte aux unitaires communistes, durent abandonner leur maison et leur fortune amassée péniblement dans les décennies où la concurrente communiste végétait à visage découvert, ainsi que tous les souvenirs attachés à ces trois lettres magiques, C. G. T., qui obnubilent aujourd'hui encore une partie de la classe ouvrière et jusqu'à la Fédération française des travailleurs du livre! Dans les deux cas, il fallait ce déchirement pour sauver l'indépendance et l'avenir du syndicalisme. De plus longues hésitations eussent conduit à discréditer définitivement le mouvement dans son ensemble pour le plus grand dommage de la classe ouvrière.

Reconstruire

Une deuxième décision difficile incomba à ces mêmes chefs spirituels du syndicalisme indépendant, celle de rechercher les moyens d'unir, en dehors de la F.S.M., les centrales syndicales nationales demeurées dans la tradition ainsi que les secrétariats professionnels internationaux. Après les déceptions causées durant quatre années par la F.S.M., il était bien audacieux d'envisager la renaissance d'une nouvelle internationale syndicale indépendante et libre. Il était difficile de faire admettre une telle éventualité aux centrales syndicales nationales et davantage encore aux secrétariats professionnels internationaux. Une fois encore, les Anglais osèrent et gagnèrent! Au début de mai déjà, le T. U. C. procédait aux premières consultations auprès des organisations syndicales dites de bonne foi, centrales et professionnelles, et les invitant à se faire représenter à une conférence syndicale internationale de caractère purement consultatif. Si les 25 et 26 juin furent arrêtés, c'est parce qu'il fallait profiter du fait que de nombreux syndicalistes participaient à la Conférence internationale du travail en ce moment.

David et Goliath collaborent

Si l'initiative de cette convocation revient uniquement au Trades Union Congress, l'organisation de la conférence de Genève est le fait d'une collaboration étroite et efficace avec l'Union syndicale suisse. Quelques jours avant l'ouverture de la conférence, l'équipe Bell-Bernasconi, aidée par des employés des deux centrales syndicales et des gars de la F. O. B. B. de Genève, se mit au travail et procéda aux derniers préparatifs.

Cette collaboration du plus petit et du plus grand est un signe favorable pour la nouvelle internationale que se proposent d'édifier tous ceux qui accoururent à Genève. Le fait que les centrales syndicales nationales aient été invitées, quels que soient leurs effectifs, à désigner deux délégués et deux observateurs seulement est également d'un heureux augure. Il est évident que cette uniformité, que justifiait le caractère consultatif de la conférence, ne durera pas. La proportion dégressive jouera naturellement aussi dans la nouvelle organisation, ce qui est parfaitement normal, à condition qu'on ait la sagesse de faire large place aux petites organisations. Dans le mouvement syndical, on ne le répétera jamais trop, le critère souverain ne doit pas être le nombre mais l'esprit, qui se manifeste aussi par les réalisations.

Participation

Cent vingt délégués et observateurs, venus de trente-cinq pays différents et de quatre continents, représentaient environ quaranteneuf organisations syndicales groupant ensemble quarante-trois millions de membres, c'est-à-dire les deux tiers des effectifs que comptait, paraît-il, la F. S. M. au temps de sa splendeur. C'est encore là un indice très encourageant. Autre fait particulièrement réjouissant, l'accord total des deux organisations rivales américaines, l'A. F. L. et le C. I. O. Si la conférence de Genève n'avait abouti qu'à ce résultat de rapprocher l'ancienne et vaillante Fédération américaine du travail de son audacieuse concurrente, l'initiative anglaise serait déjà un succès. D'autres organisations témoignèrent par écrit de leur sympathie. Il est vrai, en revanche, que les délégués argentins de la Confédération générale du travail, accusée de peronisme caractérisé par Jacinthe Odone, du comité ouvrier d'action syndical indépendant, n'ayant pu obtenir l'invalidation du mandat de ce dernier, se retirèrent au soir de la seconde journée. On peut sérieusement se demander si leur véritable place n'est pas à la Fédération syndicale mondiale, où le culte de l'homme est intronisé!

Parmi les personnalités qui honorèrent la conférence syndicale de leur présence, signalons Léon Jouhaux, dont nous publions plus loin l'éloquent plaidoyer en faveur d'une organisation internationale viable; l'Espagnol Pascal Thomas, au verbe précis, éloquent et chaleureux; les Américains Delanay (collaborateur de notre revue), Meany, le clairvoyant, et Carey, qui porte vraiment bien son nom, si ce n'est dans son physique, du moins dans son moral; les Anglais méthodiques Tewson et Deakin.

Discours d'ouverture

Le président de l'Union syndicale suisse, Robert Bratschi, prononça le discours d'ouverture dans un silence solennel. Il évoqua de façon nuancée l'histoire des années de guerre qui mit les peuples dans l'alternative de lutter et de vaincre ensemble ou de se plier tous sous le joug de la servitude, l'U. R. S. S. elle-même étant soumise à cette impérieuse nécessité « malgré son alliance de 1939 avec le nazisme allemand ». Il rappela les espoirs des travailleurs en cette Fédération syndicale mondiale nouvelle à laquelle fut sacrifiée la F. S. I., dont ils attendaient « une sauvegarde plus efficace de leurs intérêts économiques, sociaux et moraux ». Il parla du malaise qui s'empara des militants quand ils constatèrent que « les syndicalistes d'obédience communiste n'ont pas modifié leur but et leur tactique depuis la seconde guerre mondiale. Il se révéla de façon toujours plus claire qu'ils s'efforçaient de faire de la F. S. M. l'instrument de leur politique, ce qui conduisit un grand

nombre d'organisations importantes à tirer les conséquences de cette attitude. » Il attira l'attention des délégués sur la difficulté d'édifier une nouvelle internationale syndicale qui soit l'organisation des syndicats indépendants des gouvernements et du patronat, exprima l'espoir « que la liberté et la tolérance présideront aux rapports entre la nouvelle organisation et les centrales nationales affiliées, mais aussi à ses relations avec les secrétariats professionnels internationaux, que la voix des petites fédérations sera également entendue, car ces organisations ont aussi une belle et longue tradition derrière elles et comptent dans leurs rangs des hommes d'expérience ». En conclusion, Bratschi, au nom de l'U. S. S., souhaita plein succès à la conférence en exprimant le vœu qu'elle apporte « une contribution décisive au mouvement syndical international, à l'avènement de la justice sociale, du mieux-être général, de la paix du monde et de la libération de l'humanité ».

Elu à la présidence, Paul Finet (Belgique) dirigea avec beaucoup d'adresse les délibérations, assisté de Vincent Tewson. Il laissa sagement s'écouler le flot des rancœurs accumulées contre la F. S. M. et contre les manœuvres communistes percées à jour, pour conduire la conférence devant les tâches pratiques qu'elle avait à remplir.

Interventions remarquées

Georges Meany, secrétaire-trésorier de l'A. F. L., fit un discoursprogramme qui servit d'orientation à la conférence. Il suggéra les quatre principes de base suivants pour la nouvelle organisation mondiale:

- 1. Le vide existant dans le monde du travail sur le plan international doit être rempli par l'unité organisée des forces du travail libre. Il faut se dresser contre la menace du totalitarisme et écarter celle-ci par l'union de tous les syndicalistes non-communistes.
- 2. La nouvelle internationale syndicale doit être séparée complètement de toute politique de grandes puissances. Les droits et privilèges des centrales syndicales grandes et petites doivent être pleinement reconnues.
- 3. Il faut mêler les secrétariats professionnels internationaux dès le début à la préparation et à l'organisation de cette institution mondiale du travail, maintenant et garantissant ainsi leur autonomie indépendante, ainsi que les bonnes relations entre les deux organismes internationaux.
- 4. Il faut créer une organisation réellement universelle, ne se limitant pas exclusivement à l'Europe ou aux Etats-Unis, mais englobant l'Asie, l'Amérique du Sud et l'Afrique.

Aux perroquets qui dénoncent sottement, à tout propos et souvent hors de propos, l'« impérialisme américain », ce représentant éclairé d'une centrale syndicale nationale groupant 8,5 millions de membres répondit indirectement:

Nous tournant vers l'Europe, il est clair que nous nous trouvons ici devant une partie du monde où les syndicats libres existent depuis longtemps: où un niveau de vie relativement élevé a été atteint et où les syndicats ont acquis une influence considérable dans la vie politique et économique des nations et où ils sont devenus une partie essentielle d'une démocratie politique qui existe et qui se trouve en progrès constant. C'est ici que nous voyons une classe ouvrière qui a grandi dans une économie industrielle solidement organisée. Par leur tradition et par leurs réalisations, les mouvements syndicaux de l'Europe occidentale et d'Angleterre ont établi une des traditions essentielles et des plus appréciables d'organisation syndicale. C'est pourquoi nous voulons déclarer ici que le siège de cette future organisation mondiale devrait être établi quelque part en Europe occidentale.

Avec raison, Meany ne voit qu'un moyen d'arrêter les ravages de la rouille communiste et de la faire reculer, c'est de participer plus activement au plan de redressement européen, c'est-à-dire que les syndicats doivent collaborer étroitement au développement d'une économie européenne viable et active. « Cela signifie également l'appui des syndicats en faveur de l'unité économique, qui constitue une condition préalable au redressement et une garantie au maintien du syndicalisme libre. »

Pour réaliser ce programme, qui comprend également l'aide concrète aux syndicats d'Asie, « nous sommes prêts, dit en conclusion Meany, à verser toutes les ressources de la Fédération américaine du travail dans un mouvement tel que nous l'avons discuté aujourd'hui ».

Léon Jouhaux apporta une autre contribution fort appréciée, sur un thème qui lui est cher, celui d'un ordre économique mondial, dans lequel la solidarité lie les forts aux faibles et qui est seul capable d'assurer la paix dans la justice sociale.

Déclaration de la conférence

Parmi les décisions prises, il faut signaler la déclaration de principe suivante adoptée par toutes les voix moins une:

Reconnaissant la nécessité impérative de moyens efficaces de collaboration et de consultation entre les mouvements syndicaux libres et démocratiques du monde, la conférence préparatoire décide de nommer une commission préparatoire composée de délégués réunis à cette conférence.

Ce comité sera chargé:

- a) de rédiger une constitution et un programme pour l'organisation syndicale internationale qui englobera toutes les organisations syndicales libres et démocratiques du monde, y compris les secrétariats professionnels internationaux;
- b) d'incorporer dans ce programme les principes énoncés à la présente conférence;

- c) de soumettre les projets de constitution et de programme à l'étude des organisations syndicales du monde qui, selon elles, pourraient devenir membres de l'organisation internationale;
- d) de convoquer le plus tôt possible une conférence syndicale mondiale de délégués, pleinement représentative, dans le dessein de créer officiellement le nouvel organisme international.

Dans la préparation de ce programme, la commission préparatoire prendra en considération les propositions faites au cours de la présente conférence; ce programme devra assurer un contact étroit entre les mouvements syndicaux libres et démocratiques dans le monde entier; donner son aide pour l'établissement et le développement d'organisations syndicales dans les pays peu développés des points de vue économique et social; promouvoir la paix parmi les nations du monde, ainsi que la collaboration, pour ces buts, avec des organisations internationales tant gouvernementales que non-gouvernementales, cette collaboration ne pouvant s'établir qu'en vue de soutenir les efforts de l'organisation syndicale internationale pour la protection et le développement des peuples.

Ce programme devra mettre l'accent sur les intérêts sociaux, économiques et culturels des populations de pays dévastés par la guerre, sur le plein emploi, sur le redressement de l'économie et sur l'élévation du niveau de vie de tous les peuples du monde, tout particulièrement par le développement de pays arriérés et de territoires coloniaux.

Contre la dictature de Franco

Après le réquisitoire prononcé par Pascal Thomas, il convenait de condamner le régime dictatorial de Franco. Ce qui fut fait en ces termes:

La Conférence syndicale internationale préparatoire, réunie à Genève les 25 et 26 juin 1949, condamne le régime totalitaire phalangiste, établi en Espagne par Franco avec l'appui reconnu du fascisme italien et du nazisme allemand; elle s'associe de tout cœur aux forces démocratiques en Espagne, spécialement aux travailleurs qui mènent une lutte héroïque contre la tyrannie de Franco et pour la renaissance de leurs organisations syndicales libres et indépendantes. Pleinement consciente de ses devoirs à l'égard du peuple espagnol, la conférence déclare solennellement être prête à donner son appui entier au peuple espagnol dans sa revendication de la restauration de ses libertés civiles et des droits politiques et syndicaux des travailleurs.

Organisation

La commission préparatoire chargée d'exécuter ces tâches diverses est composée de la façon suivante: Léon Jouhaux (France), Giulio Pastore (Italie), Arthur Deakin (Grande-Bretagne), Irwing Brown et Michel Ross, respectivement de l'A. F. L. et du C. I. O. (Amérique), A.-W. Croskery (Nouvelle-Zélande), D.-N. Sen (Inde), K. Hedayat (Iran), B. Ibanez (Amérique du Sud), E. Kupers (Hollande) et E. Jensen (Danemark). Paul Finet et Vincent Tewson,

membres du bureau, complètent naturellement cette commission dans laquelle un siège est réservé à l'Allemagne.

Le congrès de fondation est envisagé pour le courant de novembre prochain.

Obstacles à surmonter

Il ne faut pas dissimuler que de nombreux obstacles seront à surmonter avant d'arriver au but. Car s'il est relativement facile de faire approuver des principes généraux, il est plus difficile de se mettre d'accord sur des textes précis. Le système démocratique est le plus compliqué qui soit puisqu'il suppose la liberté d'expression et de décision. Or, chacun sait dans notre pays, qui est en quelque sorte la terre d'élection du fameux « compromis », combien il est difficile de mettre d'accord des gens qui paraissent pourtant très près les uns des autres. L'accord suppose beaucoup de patience, de diplomatie et de tolérance.

Nous ne doutons pas, cependant, que cette commission n'arrive à proposer une constitution claire et catégorique au congrès de fusion, à tracer un cadre solide dans lequel seront appelés à se mouvoir les différents organes de la nouvelle internationale et à esquisser un programme général qui donne satisfaction à tout le monde.

Différentes raisons motivent cet optimisme. La première de ces raisons, c'est que les centrales syndicales nationales et les secrétariats professionnels intéressés ont les mêmes origines, la même structure démocratique et les mêmes objectifs. La seconde, c'est que les moyens qu'elles emploient pour atteindre leurs objectifs se ressemblent énormément. Elles sont indépendantes de l'Etat, des partis politiques et du patronat et comptent sur elles-mêmes pour remplir leur mission. La troisième de ces raisons essentielles, c'est qu'elles sont toutes ce qu'on est convenu d'appeler des organisations de bonne foi avec des traditions, suivent par conséquent une ligne droite et n'ont pas emprunté aux jésuites le célèbre programme: « La fin justifie les moyens! » Elles visent un but et se proposent de l'atteindre de façon démocratique, par l'éducation du peuple à l'intelligence duquel elles font confiance. La quatrième raison réconfortante, c'est que toutes ces organisations semblent avoir tiré la leçon des expériences de la F. S. M. et sont bien décidées à borner l'activité de la nouvelle internationale à des tâches éducatives, économiques et sociales, en évitant de mordre à la pomme de discorde que constitue la politique des partis, ce qui ne doit pas les empêcher, bien entendu, de faire leur propre politique. La cinquième raison, enfin, c'est que la conférence de Genève paraît avoir compris que le syndicalisme commence à l'atelier dans la profession, que les centrales nationales ont, par conséquent, intérêt à s'appuyer sur des fédérations professionnelles qui seules peuvent constituer à la longue la base inébranlable d'un syndicalisme vivant et créateur. Si la situation des secrétariats professionnels internationaux n'est pas exactement la même sur le plan mondial que celles des fédérations professionnelles sur le plan national, il n'en reste pas moins qu'il faut leur laisser assez d'autonomie pour qu'elles puissent accomplir un travail efficace! Si on leur mesurait parcimonieusement l'autonomie dans la nouvelle internationale syndicale, elles se cabreraient avec raison et le drame de la F. S. M. se répéterait, le pot de terre se briserait une fois de plus contre le pot de fer que constitue heureusement l'organisation de métier. C'est là une constatation agréable, car elle évitera de fâcheux mécomptes aux plus clairvoyants et, par répercussion, aux victimes innocentes des erreurs des grands!

Ce que doit être la nouvelle internationale

Par Léon Jouhaux

Je voudrais indiquer aux lecteurs de la Revue syndicale suisse quelques-unes des lignes fondamentales qui doivent être celles de la nouvelle organisation si elle veut non seulement être constituée, mais si elle veut vivre, si elle veut se développer et agir.

C'est pour la quatrième fois depuis mon entrée dans la vie syndicale que je participe à la constitution d'une internationale syndicale.

En 1910, nous reconstituions le Secrétariat syndical international coïncidant avec la rentrée de la Confédération générale du travail française et l'adhésion de l'American federation of labor.

En 1919, nous constituions la Fédération syndicale internationale. En 1945, c'était la F. S. M. Et là je dois dire en toute honnêteté que, réfléchissant dans ma captivité, il n'était, à mes yeux, pas apparu nécessaire de substituer à l'ancienne F. S. I. une Fédération syndicale mondiale nouvelle. J'ose dire que si j'avais été libre au moment de la préparation de cette nouvelle organisation, je me serais opposé à cette substitution, car elle portait en elle les éléments de désagrégation dont nous sommes aujourd'hui tributaires, dont la moindre était le manque de confiance.

Et nous voici en 1949 et nous examinons les bases de la constitution d'une nouvelle internationale.

Je voudrais dire d'un seul mot combien il est indispensable que l'Organisation syndicale internationale se reconstitue. Depuis la rupture qui est intervenue, nous sommes dans l'angoisse et nous nous demandons ce qui va arriver. Ce qui va arriver, nous l'avons